

Vos questions / nos réponses

MON COUPLE ET L' ALCOOL

Par [Profil supprimé](#) Postée le 21/04/2010 05:20

Bonjour, je suis alcoolodépendant et je souhaite arrêter. Ma vie professionnelle ne m'autorise pas à me faire hospitaliser. Que puis-je faire sans mettre en péril mon entreprise. Ma femme, avec le même problème, est revenue de cure sevrée après 1 an mais complètement défoncée aux médicaments et dans un état pire qu'alcoolisée (trouble bipolaire, schizophrénie). On se retrouve en plein divorce parce qu'elle n'assure plus sa vie, ses enfants et bien sûr mon alcoolisme. Même avec trop d'alcool, j'assure la vie familiale et ses contraintes classiques. J'avoue que ça me fait peur. Si je craque moi aussi, qui pourra assurer ? Quelle est la solution pour me faire aider sans trop de médicaments, sans thérapie lourde pour pouvoir continuer ma vie professionnelle chargée et l'éducation de mes enfants ?

Mise en ligne le 22/04/2010

Bonjour,

Nous comprenons que vous vous trouviez dans une situation difficile et saluons la démarche que vous faites auprès de notre service.

Les possibilités de soins en alcoologie sont diverses et peuvent s'adapter à chaque personne, chaque situation. Le point important est que vous avez l'envie de vous faire aider, reste à trouver comment. Il est fréquent de proposer une hospitalisation le temps du sevrage physique aux personnes alcoolodépendantes. Ceci parce que le sevrage à l'alcool doit être médicalement surveillé, parce que c'est un moment difficile et que le fait d'être dans un milieu "protégé" peut aider à ce qu'il se passe au mieux. Il est toutefois possible d'effectuer ce sevrage en ambulatoire, c'est à voir au cas par cas.

La première chose que vous pouvez faire est de prendre contact avec un Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie, dans lequel travaillent des équipes composées de médecin, psychologue, personnel paramédical et travailleurs sociaux. Vous pourrez y faire le point sur votre consommation et envisager avec l'équipe la prise en charge qui semble la plus adaptée. Nous vous donnons en fin de message l'adresse d'un centre dans votre ville. N'hésitez pas à le contacter. Les mouvements d'anciens buveurs tels que Alcooliques Anonymes sont également une alternative ou un complément à l'accompagnement par des professionnels. C'est un peu à chacun de sentir ce qui convient le mieux.

Nous ne sommes pas en mesure de vous garantir que vous ferez cela sans médicament, sans thérapie "lourde". Cependant, chaque parcours de soins est différent et celui de votre femme, ne présage en rien le vôtre. Le parcours de soins pour un problème d'alcool est souvent long, il nous semble important que vous vous en donniez le temps, pour vous, pour vos enfants, pour votre profession.

Pour d'autres informations, ou tout simplement pour en parler, nos écoutants sont à votre disposition au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Tous nos vœux de réussite vous accompagnent dans votre démarche.

Bien à vous.
